

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 9 (1979)
Heft: 7-8

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRO Pour la Vieillesse SENECTUTE

SECRETARIATS CANTONAUX :

Genève, 3, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
 Lausanne, 49, rue du Maupas (021) 36 17 21
 La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc (039) 23 20 20
 Bienna, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
 Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
 Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
 Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
 Sion, 3, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

VALAIS

Pro Senectute-Valais: 50 ans!

Pro Senectute-Valais vient de fêter son cinquantième anniversaire. Cette section fut présidée par le chanoine Imesch jusqu'en 1943, et dès cette date par M. Rywalski.

En 1941, le Comité directeur de la Fondation se rendit compte que les personnes âgées avaient besoin non seulement d'une aide financière, mais avant tout d'un appui moral constant. Le bien-être général de la personne âgée est l'un des soucis permanents de Pro Senectute. Tout au long de ce demi-siècle, Pro Senectute a pu compter sur l'aide précieuse du Secrétariat central de la Fondation, ainsi que sur de généreux donateurs et bénévoles.

La section valaisanne n'a cessé d'évoluer au fil du temps. Date à souligner: 1969: ouverture du premier centre d'aide et d'information dont s'occuperont Mmes Yolande Viaccoz et Olga Robyr, assistantes sociales. On peut dès lors compter sur des conseils et une aide psychologique à domicile ou au centre même. Aujourd'hui, Pro Senectute consacre tous ses efforts à favoriser le bien-être et la dignité du vieillard et à le maintenir dans la société comme un membre à part entière.

Rapport d'activités

Voici un bref aperçu des nombreuses tâches accomplies par le personnel de Pro Senectute. Ces tâches sont en rapport soit avec des problèmes financiers, de logement, ou avec d'autres difficultés personnelles. Celles-ci se traitent individuellement, au centre ou au domicile même de la personne intéressée. L'aide financière apportée par la Fondation a facilité le paiement d'aides à

domicile, de frais d'hospitalisation, ou de séjour en maison de repos. Sans oublier bien entendu les moyens auxiliaires tels que fauteuils roulants, appareils acoustiques, prothèses et corsets.

Pro Senectute met à disposition des personnes âgées des centres d'information et de conseil. Les assistantes sociales accompagnent ces personnes dans leurs démarches auprès des bureaux de l'administration, des caisses-maladie, des hôpitaux, et les aident lorsqu'elles doivent prendre une importante décision ou établir un budget.

Signalons qu'en 1978, on a dénombré 1832 consultations au centre et 882 au domicile des personnes âgées. Les travailleurs sociaux ont répondu à 464

Groupe d'aînés à la boutique de travail de Viège.



problèmes financiers, 85 problèmes de logement et 1036 problèmes personnels.

Sur le plan des activités de groupe, il faut noter:

- les groupes de gymnastique (2100 membres pour plus de 100 groupes, répartis dans tout le canton);
- les camps de ski de fond;
- les clubs d'ânés;
- les rencontres annuelles;
- les excursions.

Toutes ces activités exigent du personnel professionnel ainsi que bénévole, du temps, des locaux adéquats et, avant tout, une collaboration efficace entre les différents services.

Une consultation. (Photo B. Brunner, Viège).



▲ VALAIS

Cure à Loèche-les-Bains

du 16 au 30 octobre 1979

Comme en 1978, une cure de bains a Loèche-les-Bains est organisée par Pro Senectute-Valais.

Délai d'inscription

Pour les curistes présents au séjour de 1978: 1.8.79.

Pour les nouveaux curistes: 15.9.79.

Les renseignements concernant l'équipement et le voyage seront communiqués en temps opportun. Le paiement de la pension se fera à l'arrivée.

Les frais de traitement et les honoraires de médecin sont payables à part et remboursables aux conditions de votre caisse maladie.

Chaque participant se met personnellement en rapport avec son médecin et sa caisse maladie avant le début de la cure. Celui qui veut prolonger son séjour doit l'annoncer à la direction de l'hôtel pour la pension et le logement, à sa caisse maladie et à son médecin pour les frais de traitement et leur remboursement éventuel.

Prix de la cure: de Fr. 690.— à Fr. 855.— selon la chambre.

Renseignements: Mme Y. Viaccoz, Pro Senectute, rue Notre-Dame-des-Marais 15, 3960 Sierre.

▲ NEUCHÂTEL

Le saviez-vous?



1919

1979

Amis lecteurs, le saviez-vous?
Cette année 1979, nous fêtons:

les 60 ans du comité cantonal Pro Senectute;

les 10 ans de la gymnastique du 3^e âge;

les 10 ans du secrétariat Pro Senectute à Neuchâtel.

Ensemble: enfants, parents, grands-parents, nous animerons la fête, qui aura lieu à Neuchâtel de 9 à 18 h., **le 22 septembre 1979.**

Le programme? Merveilleux! Jugez-en:

Pour les enfants: promenades en calèche, jeux.

Pour tous: stands de tous genres: restauration sur le pouce, marché de légumes et de fleurs, boulangerie et pâtisserie maison, articles d'artisanat confectionnés par des retraités, roue des millions, tombola...

Concert-apéritif et discours du président cantonal, M. René Meylan, conseiller d'Etat.

Repas chauds servis au Temple du Bas.

Et les divertissements? A 14 h. 30 et à 16 h. 30, au Temple du Bas: Ballets d'enfants, chorale et gymnastique 3^e âge, tour de chant de la Belle Epoque, etc.

Renseignements utiles:

Cartes de fête à Fr. 15.— comprenant: insigne, repas de midi, spectacle. L'insigne (obligatoire!) à 2 francs, numéroté participe à un tirage au sort. La liste des numéros gagnants sera publiée dans les quotidiens régionaux et l'Heure paisible. La fête se déroulera dans la zone piétonne de Neuchâtel. Transport individuel en train, voiture, vélo...

Nous vous recommandons de descendre par le train de 8 h. 51, dép. Le Locle. Arrivée à Neuchâtel à 9 h. 27. Pour le retour, chacun s'organise selon sa fantaisie.

Pro Senectute, tél. 039/23 20 20 et 038/24 56 56, vous renseigneront.

Vacances à Sornetan (Jura BE)

Depuis plusieurs années, une magnifique occasion vous est donnée de vous distraire et vous reposer dans la maison confortable que plusieurs Neuchâtelois connaissent.

23 juillet—1^{er} août 1979.

Fr. 250.—, chambre à 2 lits.

Voyage en car au départ de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds compris dans le prix du séjour.

▲ VAL-DE-TRAVERS

*Coordination
et développement
des activités
sociales
au Val-de-Travers*

Au début de l'année 1978, MM. L. Pailard et O. Schnegg ont établi un relevé des besoins au Val-de-Travers pour améliorer la situation des handicapés. Le travail qu'ils ont effectué a été patronné par Pro Infirmis qui les a aidés à découvrir quelle forme pouvait prendre l'intégration des handicapés dans la société en général et dans le Val-de-Travers en particulier. Le Val-de-Travers est composé de 11 villages ayant ensemble une population de 13 000 habitants. Presque tous ces villages sont situés au fond de la vallée. Le train sert de trait d'union entre eux. Mais certains villages de moindre importance ne sont pas reliés d'une manière directe aux autres. Cela pose des problèmes de déplacement, de contact et d'entraide. Afin de pouvoir effectuer un travail efficace, des groupes vont étudier par quels moyens la situation des handicapés du Val-de-Travers pourra être améliorée.

Il est intéressant de constater qu'à la même période et sans qu'il y ait eu transmission de pensée, le Conseil des anciens de la paroisse protestante et le Conseil de communauté de la paroisse catholique de Fleurier établissaient en commun un constat d'échec quant à leur activité auprès des jeunes. Sur la base de ce constat, un groupe a été constitué afin de remédier à cet état de fait. Après plusieurs réunions, le groupe a estimé qu'il fallait aller plus loin que l'objectif initial. Le projet d'un centre œcuménique de rencontre et d'animation s'est précisé. Sur le plan de la collaboration entre paroisses, il est intéressant de relever que c'est le besoin de travailler sur un terrain œcuménique qui a permis d'arriver à l'établissement du constat d'échec.

Le 17 mai 1979 s'est constitué à Fleurier une association dont le but est la création d'un centre d'animation sociale, de rencontre et d'entraide ouvert à tous: jeunes, adultes, personnes âgées, handicapés, isolés, etc.

Le problème du financement occupe actuellement les initiateurs. Après plusieurs contacts, une partie des fonds nécessaires est trouvée. Mais il reste encore à convaincre les communes de la région d'imiter Fleurier qui soutient financièrement le Centre de rencontre. La bonne volonté ne fait pas défaut, mais le réflexe «on n'a jamais vu ça» freine bien des enthousiasmes. L'équipe qui a pris en main la constitution de ce centre de rencontre est décidée à faire tout ce qu'il faudra pour pouvoir ouvrir en automne 1979, à la Grand-Rue 9, à Fleurier, ce local tant désiré.

Une collaboration entre Pro Infirmis, les services sociaux existants, le centre œcuménique de rencontre et Pro Senectute s'avère indispensable.

Il est inutile, quand il s'agit d'aider, de se faire concurrence. Il est important de coordonner les efforts afin que tous ceux qui sont dans l'attente d'aide morale et de réconfort puissent trouver en permanence quelqu'un pour les aider et les écouter. Le manque d'écoute est à la base de bien des maux pour les personnes âgées, les isolés, les handicapés et les jeunes. Le Centre est la possibilité pour tous d'être écoutés et pour certains l'occasion d'être disponibles pour écouter. Combien de personnes ont la triste impression de se sentir inutiles... Il est bien clair que les animateurs de Fleurier ne chercheront pas à faire concurrence aux services sociaux existants, mais ils seront là pour transmettre les dossiers si le besoin d'une intervention d'un assistant social se fait sentir.

**Pro Senectute est ouvert
tout l'été, tél.: La Chaux-
de-Fonds: 039/23 20 20 le
matin; Neuchâtel: 038/
24 56 56 le matin.**

Les initiateurs de ce centre espèrent que les autres services sociaux viendront se joindre à leurs efforts afin que tous les intéressés disposent d'un lieu de contact et de rencontre.

Bernard Cousin

▲ VAUD

Merci à AMAG!

La maison AMAG a offert au comité vaudois de Pro Senectute un bus VW à des conditions tout à fait exceptionnelles. Ce geste, qui représente un don de quelque Fr. 9000.—, a permis à la Fondation d'acquérir ce bus flambant neuf qui rendra, on s'en doute, de précieux services pour le transport des personnes âgées et de tout le matériel utilisé à leur intention.

Ainsi, un nombre de plus en plus important d'aînés pourront prendre part aux rencontres et aux manifestations organisées à leur intention par le comité vaudois.

Au cours d'une petite rencontre à Beau-lieu, M. Eichler, directeur commercial de la maison AMAG à Schinznach, a remis à M. J.-J. Luzio, président du comité



vaudois de Pro Senectute, les clés du nouveau véhicule en présence de M. P. Rinderknecht, du secrétariat cen-

tral de Pro Senectute à Zurich, et de M. D. Girardet, directeur de Pro Senectute Vaud.

VAUD *Va et redécouvre ton pays*

**Oberland bernois,
lacs de Thoune et de Brienz**

Une des régions les plus prestigieuses de notre pays! Une tournée d'un jour avec une virée sur le lac de Brienz et une halte à Giessbach, juste le temps de déguster le poisson ou toute autre spécialité régionale. Retour en Romandie par le Jaun-Pass.

Les dates prévues, à choix: les 3, 5, 7 et 10 septembre 1979.

Attention! délai d'inscription: 1^{er} août 1979.

**Nos fontaines
vaudoises**

Qui n'a pas eu entre les mains le livre « Fontaines des Campagnes vaudoises » de Paul Bonard? Que vous l'avez lu ou non, l'excursion proposée, en compagnie de l'auteur à travers le beau Pays de Vaud sera sujet d'émerveillement... et le dîner servi de ravissement du palais! Une excursion à ne pas manquer.

Dates prévues: 13, 14, 17 et 18 septembre 1979.

Délai d'inscription: 15 août 1979.

**Séjour
à Walenstadt**

Cherchez-vous encore un petit coin tranquille et ensoleillé dans notre beau pays pour y passer quelques jours de vacances? Walenstadt vous attend au bord de son lac enchanteur face à la chaîne des Churfirsten. L'hôtel? un établissement chaleureux et confortable où vous serez les bienvenus.

Date: du 15 au 22 septembre 1979.

Délai d'inscription: 15 août 1979.

**Pro Senectute-Vaud:
Une certaine remise en question?**

Résumé du rapport de M. D. Girardet, directeur

« Nos activités répondent-elles aux vrais besoins des personnes âgées et nos services sont-ils de qualité? » C'est en ces termes et avec cette remise en question de la valeur de ses services que M. Daniel Girardet, directeur, présenta son rapport lors de l'assemblée générale annuelle du Comité vaudois de la Fondation.

Cette assemblée s'est tenue à Yverdon, sous la présidence de M. J.-J. Luzio, le jeudi 17 mai 1979, devant le personnel du Centre vaudois et les membres du Comité cantonal, parmi lesquels on relevait la présence de M. Gilbert Sandoz, chef du Service de prévoyance et d'aide sociale. Assistaient également à cette séance: MM. Paul Magnenat, préfet du district d'Yverdon, William Grin, président de l'Union des communes vaudoises, Marcel Devenoge, président de l'Association vaudoise des préposés aux agences communales d'assurances sociales et Mme Madeleine Julmy, chef des Services sociaux de la ville d'Yverdon.

Les générations se suivent mais ne se ressemblent pas! Les mentalités se modifiant, les conditions de vie évoluant, la raison d'être des 3 services de Pro Senectute est-elle encore justifiée? Les

prestations offertes correspondent-elles toujours à de réels besoins?

Le Service d'aide et conseil apporte renseignement, soutien moral, dépannage financier limité à ceux qui font appel à lui. Ce service ne chôme pas! Il collabore aussi à des cours de préparation à la retraite, cours qu'il y aurait lieu de prolonger au-delà de ladite retraite. Enfin, il donne des conseils pour le placement dans les maisons de repos et de convalescence.

Pour mieux informer la population, une collaboration étroite s'est établie avec les préposés aux agences communales d'assurances sociales qui connaissent fort bien les problèmes spécifiques des personnes âgées de leur commune. Ils pourront désormais les renseigner judicieusement sur ce qu'elles peuvent attendre de la Fondation et conseiller cette dernière sur le type d'aide à leur apporter.

A ce propos, la question est posée de savoir si, à l'avenir, le rôle prépondérant de Pro Senectute ne devrait pas consister en l'amélioration de la qualité de la vie plutôt que dans l'attribution d'une aide financière! En effet, lors de consultations, la demande présentée n'est souvent qu'un prétexte à un besoin d'être écouté, reconnu, voire identifié! L'isolement de certains est tragique et l'on peut se demander, pour citer M. Girardet, « s'il ne conviendrait pas de créer un organisme de dépistage des personnes âgées non identifiées! »

Le Service d'aide au foyer

A son sujet, on ne peut plus parler d'œuvre charitable, mais de service social qui, cela va sans dire, n'exclut pas la disponibilité de toutes les collaboratrices et un esprit de service évident dans le cadre des activités à but social et humanitaire de la Fondation Pro Senectute. Ce Service, qui a effectué en 1978 quelque 130 000 heures à domicile, soit 75 000 de plus qu'en 1974, a pris une extension considérable, preuve de son utilité. L'aide efficace apportée à domicile ne doit pas avoir pour effet secondaire d'augmenter les risques d'isolement des personnes assistées. Et M. Girardet de se poser les questions suivantes: « L'état d'une personne âgée vivant seule entre 4 murs ne correspond-il pas, en réalité, à celui d'un condamné à la réclusion perpétuelle? Dans une autre situation et au terme de leur vie, les grands vieillards dépendants, les grabataires, ne faut-il pas se garder de les considérer comme un stock social en liquidation? N'y a-t-il un droit à la vie communautaire que pour une catégorie de vivants? A-t-on imaginé une société mettant à l'écart une partie de ses aînés, une société amputée? »

C'est pour trouver des solutions à tous ces problèmes que la Fondation concentre ses efforts dans la lutte contre l'isolement et le désœuvrement des personnes âgées.

Le Service d'animation et loisirs a

opéré, ces dernières années, une mue profonde. L'organisation romande des vacances d'aînés, qui l'occupait presque à plein temps, il y a 4 ans, a été abandonnée. La Fondation se fait maintenant un devoir moral prioritaire d'organiser des séjours exclusivement en Suisse en faveur, avant tout, de personnes souff-

frant de dépendances physique et morale qui nécessitent un encadrement ou un appui.

Les animateurs s'efforcent de favoriser la participation des aînés eux-mêmes aux activités créatrices et de provoquer des occasions de contacts. C'est ainsi qu'une commission de soutien aux centres de jour et de loisirs — que M. Grin a accepté de présider — a été créée.

Toujours dans l'optique de faire participer les aînés à une vie active et créative, le « Gai Vivre » a été mis sur pied. Des

cours de cuisine, de chant, de dessin ont démarré pour le plus grand plaisir des participants. Preuves tangibles: l'exposition de travaux artistiques présentée en début de séance et les trois remarquables chorales d'aînés, celles de Chavornay, de Lausanne et d'Yverdon qui se sont produites à l'heure de l'apéritif. Par ailleurs, il faut souligner la collaboration excellente et bénéfique de Pro Senectute avec la Fédération vaudoise des clubs d'aînés et la Fédération vaudoise de gymnastique, natation et autres sports pour personnes âgées.

L'assemblée a été suivie d'un apéritif offert par M. Duvoisin, syndic d'Yverdon, commune choisie en remerciements des marques d'intérêt qu'elle témoigne à la Fondation.

Réd. — Au cours de la séance, trois nominations ont été enregistrées au Comité central vaudois, à savoir: Mlle L. Monthoux, pasteur à Vuarrens; Mme J. Durusset, présidente de la Fédération vaudoise de gymnastique, natation et sports pour personnes âgées, et M. Prahin, directeur technique pour la natation.)

GENÈVE

La traditionnelle croisière annuelle

La Fondation pour la vieillesse, Pro-Senectute Genève, organise une croisière destinée en priorité aux personnes âgées handicapées qui n'ont pas d'autres possibilités de détente ou de vacances. Cette croisière aura lieu le **mercredi 20 juin 1979, de 14 h. 30 à 17 h. 30**, sur deux bateaux de la CGN.

Pour tous renseignements, tél. 21 04 33 (Marzia Ganzerla).

FRIBOURG

Sorties pédestres

20 à 30 personnes âgées se retrouvent tous les 15 jours sur la place de parc de Sainte-Thérèse, à Fribourg, pour partir ensemble en balade.

L'organisation est assurée par les personnes âgées elles-mêmes. Après chaque sortie, une personne du groupe s'offre pour organiser la prochaine sortie (max. 1 1/2, 2 heures de marche).

Ainsi lors des trois dernières sorties, les personnes âgées se sont rendues à

Garmiswil, Lossy et Sugiez. Des sorties d'une journée avec pique-nique sont prévues pour le mois de septembre.

Pour tous renseignements: Pro Senectute-Fribourg, tél. 037/22 41 53, M. Robert Müller.

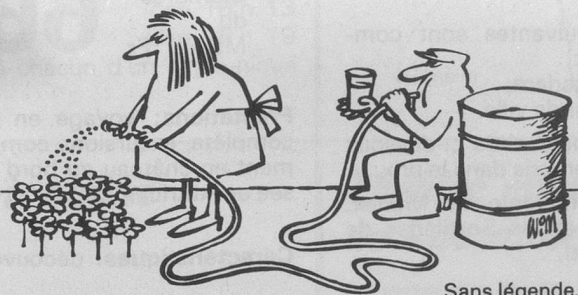
BIENNE

Vacances en Gruyère

organisées par Pro Senectute Bienne (en cas de participation suffisante) du **dimanche 26 août au samedi 1^{er} septembre 1979** à Charmey — 6 jours de vacances avec excursions pédestres accompagnées dans les environs — visite d'une fromagerie — Gruyères, etc. — Programme spécial en cas de mauvais temps. Prix: Fr. 270.—, pension complète, dans chambre à 2 lits, sans frais de voyage.

Possibilité de prolonger le séjour à l'hôtel au-delà du 1^{er} septembre à raison de Fr. 42.— par jour, mais sans accompagnant.

Inscriptions à Pro Senectute Bienne, rue du Collège 8, 2502 Bienne, tél. 032/22 20 71.



Sans légende.
(Dessin de Moese-Cosmopress).

SOCIÉTÉ ROMANDE POUR LA LUTTE CONTRE LES EFFETS DE LA SURDITÉ

Son but: renseigner et défendre les intérêts des durs d'ouïe de manière non lucrative

Son action: amicales des durs d'ouïe, revue « Aux écoutes », cours de lecture labiale, centrale d'appareils acoustiques dépositaires de la plupart des marques et modèles.

Conseils, essais, comparaisons, service après-vente gratuit, pas d'obligation d'achat, consultations sur rendez-vous.

Lausanne :	rue Pichard 9	(021) 22 81 91
Genève :	rue de Rive 8	(022) 21 28 14
Neuchâtel :	rue Saint-Honoré 2	(038) 24 10 20
Sion :	avenue de la Gare 21	(027) 22 70 58
Fribourg :	rue Saint-Pierre 26	(037) 22 36 73



HOTEL

Montreux

RÉSIDENCE BELMONT

avec personnel para-médical dévoué et médecin responsable. Idéal pour séjours toutes durées. Vue panoramique sur lac et Alpes. Régimes et service en chambre sans supplément. **Pension complète: Fr. 68.— à Fr. 83.—. Nouveau: salle de gymnastique.** Maison reconnue par la Fédération vaudoise des caisses-maladie. 31, avenue de Belmont, tél. (021) 61 44 31.